

EMMANUEL MACRON MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris le 24 Octobre 2014

N° 136

Emmanuel MACRON demande aux dirigeants d'entreprise de poursuivre leurs efforts dans le champ de la gouvernance et de l'exemplarité des pratiques.

Emmanuel MACRON, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, s'est rendu hier devant le Haut comité de gouvernement d'entreprise qui a publié cette semaine son premier rapport de suivi du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées.

Le Ministre a salué les récentes avancées qui avaient été réalisées, et principalement le développement de la pratique du « say on pay », sur les rémunérations des dirigeants d'entreprises.

Cependant, il a rappelé qu'il demeurait encore d'importantes marges de progrès pour approfondir l'exemplarité et la transparence des pratiques des hauts dirigeants d'entreprise. Le ministre a notamment demandé au Haut comité d'aller plus loin dans le champ des rémunérations des dirigeants : les critères déterminant les parts variables, les retraites dites « chapeau » ou les rémunérations versées par des sociétés tierces doivent être clarifiés.

Emmanuel MACRON a également encouragé le Haut comité à poursuivre ses réflexions sur la participation des salariés au sein des conseils d'administration.

Enfin, le ministre a rappelé que le Gouvernement serait extrêmement vigilant sur l'utilisation qui sera faite des aides publiques aux entreprises. Il a précisé que « le CICE devait nécessairement servir à investir et à embaucher, et pas à augmenter les dividendes. Il demande, à cet égard, « une transparence complète sur ce sujet » en ajoutant qu'il était « impératif que les engagements se traduisent en actes ».

Contacts presse:

Cabinet d'Emmanuel MACRON: 01 53 18 45 13

